



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation

Etude bathymétrique du Lac de Malaguet pour le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Objet de marché :

Contexte : Le Lac de Malaguet est une retenue d'eau créée au Moyen-Âge, localisée sur les communes de Monlet, Sembadel et Félines en Haute-Loire. Le site a été classé comme Réserve naturelle régionale (RNR) en 2014, les principaux intérêts justifiant un tel classement étant :

- Une qualité paysagère remarquable,
- Des gazons amphibies et des herbiers aquatiques d'une grande rareté,
- Un complexe tourbeux incluant la plus importante accumulation de tourbe du plateau de La Chaise-Dieu.



Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez est gestionnaire de la RNR depuis son classement (cartographie en annexe).

L'un des objectifs à long terme de la Réserve est le maintien des gazons amphibies et herbiers aquatiques dans un bon état de conservation. Ces végétations poussent en majorité sur les berges du Lac, aux pentes très douces, et comptent des espèces hautement patrimoniales telles L'Elatine à six étamines (Elatina hexandra, espèce en danger sur la Liste Rouge Auvergne et protégée au niveau régional, très rare et particulièrement à cette altitude, unique station du département de la Haute-Loire) et La Littorelle à une fleur (Littorella uniflora, espèce protégée au niveau national et rare en Auvergne).

Le Lac et son barrage sont propriété de la Société civile de Malaguet (SC). Des habitations ont été construites sur le barrage et l'ouvrage évacuateur de crue forme un pont permettant le passage de véhicules vers ces habitations. Le barrage a été classé en catégorie « C » par arrêté préfectoral en 2014. A la demande de la DREAL, la SC a mandaté le bureau d'études Somival en 2019 pour réaliser une étude hydrologique et hydraulique du barrage de Malaguet. Les conclusions de cette étude ont conduit la DREAL à demander la mise en conformité de l'ouvrage avant le 31/12/2022, visant l'évacuation sécuritaire de crues tricentennales. Les solutions techniques proposées dans cette étude hydrologique et hydraulique impliquent un abaissement conséquent du niveau du Lac. Cet abaissement provoquerait la disparition locale de la majorité des espèces végétales hautement patrimoniales constituant les gazons amphibies des berges du Lac et justifiant le classement du site comme RNR.

Mission :

Il a donc été décidé de réaliser une étude bathymétrique du Lac, dont la superficie est d'environ 22 hectares, afin d'établir la topographie du fond du Lac. **Cette étude devra permettre d'avoir une mesure précise du volume du plan d'eau et de répondre aux questionnements concernant le classement du barrage en catégorie C.**

Elle servira de support au gestionnaire pour modéliser le recouvrement des gazons selon différents niveaux d'eau.

Le relevé bathymétrique concernera donc la partie en eau du lac (bateau équipé d'une sonde) et de ses berges (par méthode terrestre).

Le rapport d'étude du bureau missionné par la DREAL ainsi que les données topographiques existantes pourront être fournies.

Un dialogue régulier avec le Parc est attendu au cours de la mission. Une rencontre sur le terrain en présence des propriétaires du lac permettra de caler la/les périodes d'intervention en fonction des activités de pêche notamment. Le Parc sera tenu informé du passage sur site pour la réalisation des relevés bathymétriques.

Livrables attendus :

Le rapport attendu rendra compte :

- De la méthode utilisée,
- Des relevés précis effectués,
- Des calculs de la superficie en eau à la cote du déversoir, ainsi que du volume de la retenue à la cote du déversoir (volume en eau et volume de sédiments), et de la profondeur moyenne du Lac.



Seront aussi fournis un modèle numérique de terrain (compatible avec QGIS) et un plan du site avec les courbes isobathes.

Toute autre donnée utilisée pour estimer le volume d'eau ou pour répondre au questionnaire concernant le classement du barrage seront fournies.

L'interprétation des données sera formulée dans le rapport d'étude de façon à expliquer si le volume d'eau du lac justifie ou non son classement en catégorie C, ou si des travaux de mise en conformité seraient nécessaires.

Une version provisoire du rapport devra être transmise au Parc pour début septembre 2022. Suite à un temps d'échange les remarques seront intégrées et la version finale sera transmise sous format Word et PDF pour fin septembre 2022 (en 3 exemplaires). Les données cartographiques devront être compatibles avec le logiciel QGIS.

D'un point de vue de la forme du rapport, les logos du Parc commanditaire, de la RNR du lac de Malaguet et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes devront figurer sur la première page de couverture (en annexe).

Une restitution des résultats sera réalisée auprès du Parc et des principaux partenaires concernés (DREAL, DDT, Région, SC de Malaguet...).

Durée du marché :

Le marché sera conclu jusqu'au 31/10/ 2022.

Budget :

Le budget maximal est de **9 240 € TTC**.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront:

1. valeur technique de l'offre (50%)
2. délai de livraison (30%)
3. prix (20%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation



La présente lettre de consultation signée et le devis avec un descriptif détaillé et chiffré remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour **le 22 avril 2022– 12 H 00 (dernier délai)**.

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé,
- ✓ Le planning de réalisation à réception de la commande,



- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine,
- ✓ Descriptif des moyens humains,
- ✓ Une note technique sur les modalités d'exécution de l'étude
- ✓ Un RIB,
- ✓ Le devis détaillé.

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Annexes :

Annexe 1 pour les logos à mettre sur le rapport

*



Réserve Naturelle Régionale



LAC DE MALAGUET



Annexe 2 : Cartographie du site de la RNR du Lac de Malaguet

